

un moulin à huile. A ces fins il adressa le 22 mars de cette même année une requête au gouvernement, tendant à obtenir l'autorisation d'apporter des changements à son barrage. (4)

La même année il acquit le domaine seigneurial de Steinsel*), qu'il exploita directement et qui devint bientôt connu pour la culture des plantes racines, industrielles et autres.

En 1830 il s'assura l'exploitation de la distillerie industrielle de Mullendorf (6) dont les résidus servaient à nourrir un nombreux bétail.

La production laitière fut également augmentée grâce à l'importation de bêtes à cornes judicieusement choisies.

Des jardins dessinés avec goût et des serres renfermant de magnifiques plantes attiraient les amateurs auxquels ces merveilles étaient rendues accessibles.

A un moment où, chez nous, personne n'y songeait encore, les jardiniers de Pescatore — des as ! — pratiquaient la taille perfectionnée des arbres fruitiers et la culture forcée des légumes.

A l'époque de la Révolution de 1830, Pescatore, d'après M. Noppeny (5) « négociant innombrable et multiforme », est plutôt sournoisement accusé d'avoir accaparé les grains. Il s'en défend dans le « Journal de la Ville et du G.-D. de Luxembourg » tout en soulignant qu'il a même fait venir des grains de l'étranger pour alimenter ses moulins de Steinsel. En juillet 1840, à la suite d'une nouvelle disette, les mêmes reproches lui furent adressés ainsi qu'à son confrère *Norbert Metz*, meunier à Eich. Ayons hâte d'ajouter que cette fois-ci les mesures saugrenues des pouvoirs publics avaient été la cause principale du désarroi dans le ravitaillement. (7)

Jusqu'en 1839 Pescatore semble s'être plutôt tenu à l'écart de la politique. Mais lorsque, sous le régime *Hässenpflug*, quelques notables se concertèrent le 17 février pour renforcer, par une adresse qu'ils réussirent à faire couvrir de 114 signatures, la requête que la Régence de la Ville de Luxembourg fit parvenir au Roi au cours du mois de mars, Pescatore (d'après des rapports secrets cités par A. Calmes) fut du nombre. (8)

Non seulement l'adresse, que l'on a tort de minimiser, n'eut pas le moindre effet, mais les cinq instigateurs ne manquèrent pas d'apprendre le profond mécontentement de Guillaume I^{er}. Toutefois, il est indéniable qu'elle a eu son importance puisque les notables réussirent enfin à l'emporter d'abord sur *Hässenpflug*, puis sur *Stifft*.

Comme son frère ANTOINE et son cousin THEODORE, Ferdinand Pescatore fit partie de la première Assemblée des Etats nommée par le roi Guillaume II le 30. 11. 1841. Il y siégea du 7. 6. 1842 au 1. 5. 1845

*) Le château fut acquis plus tard par son frère Antoine, apparemment parce que, sur le tard, il était venu à éprouver des difficultés financières. — Comme autres propriétés foncières nous connaissons encore à Ferdinand Pescatore 3 lots situés sur le ban de la commune d'Evrange qu'il avait acquis le 23.9.1813 lors de la mise en vente de biens domaniaux.